



MAIRIE
DE
SERRAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quatre mai deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal CHEVALLEREAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 14

Résultats des votes	Pour : 14	Contre :	Abstention :
---------------------	-----------	----------	--------------

Présents : M. Yvan BREUILLOT, Mme Annick CHALANSONEX, Mme Maeva CHIROL, M. Pascal CHEVALLEREAU, M. Alexandre DESTREM, M. François Régis GARBIT, Mme Nathalie MASSART, M. Baptiste MERMILLOD, Mme Valérie ORGE, M. Olivier PAILLOT, Mme Corinne SAUVE, Mme Adeline TOULORGE, M. Olivier VINCENT.

Absents excusés : M. Alexandre DESTRE, Mme Nicole THABUIS.

A donné pouvoir :

M. Alexandre DESTREM, à Nathalie MASSART

Mme Nathalie MASSART est élue secrétaire de séance.

DEL_07342026	Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2025
--------------	---

Au vu de la présentation du Compte Financier Unique du Budget Principal, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2025 fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 281 019.29 €.

Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée de délibérer sur l'affectation de ce résultat pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'inscrire une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement, soit 81 798.68 €, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » à la section d'investissement de l'exercice 2026 du Budget Principal. La somme de 199 220.61 € sera inscrite au compte 002 – recettes.

Le quatre mai deux mille vingt-six,

Le Maire,
Pascal CHEVALLEREAU

La secrétaire de séance,
Nathalie MASSART

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le

- de sa publication le

Le Maire,

Pascal CHEVALLEREAU

12 MAI 2026

12 MAI 2026